



**Syndicat des Personnels
Administratifs des
Services Extérieurs de
l'Education Nationale**

Montreuil,
Le 09 janvier 2017



Création de postes 2017 : Non au mensonge !

Le SPASEEN-FO dénonce l'opération de communication portant sur la création de 100 postes de personnels administratifs au budget 2017.

Tout d'abord, l'annonce de 100 postes d'administratifs ne compense aucunement les suppressions de postes qu'ont subies toutes les académies depuis plusieurs années et qui se chiffrent à près de 10 000.

De plus, le tour de passe-passe du ministère tourne au mensonge.

Non seulement une partie des postes servira à compenser l'ouverture de nouveaux établissements ou les charges supplémentaires des services académiques, donc ne serviront pas à renforcer totalement les services et établissements déjà asphyxiés, mais surtout le ministère exige un rééquilibrage entre les académies les mieux dotées et celles moins dotées

La traduction concrète dans les académies est très disparate :

Entre 2016 et 2017 : 74 postes ont été supprimés dans les académies et 214 créés, soit un solde de 140 postes effectivement créés.

Au cours de ces deux dernières années, certaines académies continuent de voir des postes supprimés (Lille (-16), Nancy-Metz (-15), Clermont-Ferrand et Besançon (-6)), certaines ne voient aucune création (Poitiers, Corse). Quant aux autres, elles sont très diversement traitées.

Enfin, sur les 200 postes annoncés en 2 ans, 60 postes ont été transférés au programme SIRHEN... Postes uniquement budgétaires pour un programme confié essentiellement au privé et dont le budget a explosé de plus de 300%, passant de 80 à 321 millions d'euros...

Pour FO, ce n'est aucunement satisfaisant.

Ces chiffres ne répondent aucunement aux besoins des services et des établissements qui ont été soumis à une véritable purge par les réformes successives, les mutualisations et réorganisations d'agences comptables ou de services, le transfert de missions, les tâches nouvelles souvent de plus en plus lourdes et complexes, entraînant stress et surcharge.

La pression est constante sur les personnels qui engrangent sans compter les heures supplémentaires de travail non récupérées et non payées et dont les conditions de travail se dégradent.

Doit-on se satisfaire de seulement 100 postes alors que le nombre de contractuels de droit public ou privé, collègues sans statut, sans carrière, sans indemnitaire, augmente pour pallier aux insuffisances en personnel titulaires ?

Avec FO, je revendique :

- la création en nombre des postes statutaires nécessaires ;
- l'augmentation du nombre de postes aux concours ;
- un vrai plan de titularisation massif des personnels contractuel !

Répartition académique des créations de postes administratifs Budget 2017

Académie	Postes
Aix-Marseille	+ 6
Amiens	-2
Besançon	-4
Bordeaux	+ 11
Caen	-3
Clermont-Ferrand	-5
Corse	0
Créteil	+13
Dijon	-3
Grenoble	+10
Guadeloupe	0
Guyane	+2
Lille	-11
Limoges	-2
Lyon	+11
Martinique	-2
Mayotte	+10
Montpellier	+14
Nancy-Metz	-9
Nantes	+12
Nice	+5
Orléans-Tours	0
Paris	-1
Poitiers	0
Reims	-6
Rennes	+3
Réunion	+5
Rouen	-3
Strasbourg	0
Toulouse	+8
Versailles	+10
COM	+1
SIRHEN	+30
TOTAL	100

Stop à l'austérité 
www.force-ouvriere.fr